

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 15 novembre (15/11/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 09 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGÉ, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Maïté GARRIGUES (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Christine HEMERY), **Adjoints**, M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGÉ), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT EXCUSE :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**.

Madame GASC est nommée secrétaire de séance.

21 – 15 novembre 2018

21. Demande de subvention concernant les actions éducatives du jeune public 2019

Rapporteur : Madame AUGÉ.

Considérant que consciente de l'importance de démocratiser la culture et de rendre accessible le patrimoine artistique et architectural au jeune public, la Ville de Moissac s'engage à développer des actions éducatives qui leur sont dédiées.

Considérant qu'à cette fin et pour l'année 2019, le service patrimoine propose aux établissements scolaires des séances ou journées associant découverte d'un site culturel et atelier créatif mais également des rencontres avec des professionnels de la culture (artistes, créateur, restaurateur, conservateur de musée).

Considérant que des outils pédagogiques sont conçus permettant d'accompagner le jeune public dans la découverte de l'abbaye, de la ville et d'une exposition d'art contemporain en collaboration avec les Abattoirs - Musée FRAC Occitanie.

Considérant que la ville s'engage aussi dans un partenariat avec le Lycée François Mitterrand pour permettre à l'option de 2^e « Arts et patrimoine » de concevoir la médiation et d'animer la manifestation « Nuit européenne des musées ».

Considérant la volonté de la commune de Moissac de poursuivre ses efforts pour rendre accessible la culture au public scolaire et hors temps scolaire,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE de solliciter l'Etat (Ministère de la Culture – DRAC Occitanie) afin d'aider au financement des actions éducatives destinées aux jeunes public.

SOLLICITE une subvention d'un montant de 7 500 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention des subventions.

Pour copie conforme

Moissac le 16 novembre 2018

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT